

PHILIPPE DELORME

ALIÉNOR D'AQUITAINE

ÉPOUSE DE LOUIS VII



HISTOIRE
DES
REINES
DE
FRANCE

Pygmalion

R

HISTOIRE
DES
REINES
DE
FRANCE

Dans l'histoire de la France, les femmes, et avant tout les reines, ont souvent régné sur le cœur et l'esprit de leur peuple, bien qu'elles n'aient pas toujours exercé le pouvoir. Pendant quinze siècles, certaines ont joué un rôle prépondérant en se montrant plus lucides, plus préoccupées du bonheur de leurs sujets, sinon plus attentives au rayonnement de la monarchie. Si les rois ont fait la France, on peut dire que les reines l'ont sans doute aimée davantage.

ALIÉNOR D'AQUITAINE



Collection particulière de l'auteur.

PHILIPPE DELORME

Spécialisé dans l'étude des dynasties et familles royales, il s'attache à peindre de grands destins, mettant son sérieux et son érudition au service d'un style alerte et coloré. Il a consacré, chez Pygmalion, plusieurs volumes à des reines de France : *Blanche de Castille*, *Isabeau de Bavière*, *Marie de Médicis*, *Anne d'Autriche* et *Marie-Antoinette*.

Reine de France par son mariage avec le roi Louis VII, auquel elle ne donne que deux filles, Aliénor d'Aquitaine est répudiée en 1152. Erreur politique sans doute, car elle se remarie un peu plus tard avec le futur roi d'Angleterre, lui apportant en dot le Poitou, la Gascogne, la Marche, le Limousin et le Périgord. Les historiens nationalistes lui ont fait grief d'avoir été à l'origine des guerres qui, pendant deux cents ans, ont opposé France et Angleterre.

Philippe Delorme rend à Aliénor d'Aquitaine sa véritable stature : celle d'une femme maîtresse de son destin, d'une souveraine lucide et lettrée, protectrice des artistes et des troubadours, disparue à l'âge, alors exceptionnel, de quatre-vingt-deux ans.

Pygmalion

*Histoire
des Reines de France*

**ALIÉNOR
D'AQUITAINE**

Épouse de Louis VII, mère de Richard Cœur de Lion

DU MÊME AUTEUR
DANS LA MÊME COLLECTION

Blanche de Castille

Isabeau de Bavière

Marie de Médicis

Anne d'Autriche

Marie-Antoinette

HORS COLLECTION

Louis XVII, la vérité

PHILIPPE DELORME

*Histoire
des Reines de France*

ALIÉNOR
D'AQUITAINE

Épouse de Louis VII, mère de Richard Cœur de Lion



Pygmalion

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor, 75647 Paris Cedex 13
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 2001, Éditions Pygmalion/Gérard Watelet à Paris.

© 2013, Pygmalion, département de Flammarion, pour la présente édition.
ISBN 978-2-7564-0997-9

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L.122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L.122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

I

PRINCESSE D'AQUITAINE

DANS les landes de Bordeaux, dans une petite ville appelée « Belin, on doit rendre visite aux corps des saints martyrs Olivier, Gondebaud roi de Frise, Ogier roi de Dacie, Arastain roi de Bretagne, Garin duc de Lorraine, et de bien d'autres compagnons d'armes de Charlemagne qui, après avoir vaincu les armées païennes, furent massacrés en Espagne pour la foi du Christ. Leurs compagnons rapportèrent leurs corps précieux jusqu'à Belin et les y ensevelirent avec beaucoup d'égards. C'est là qu'ils gisent tous ensemble dans un même tombeau. Un parfum très doux en émane, qui guérit les malades...^{*} »

Le *Guide de Compostelle* a été composé dans la première moitié du XII^e siècle. Son auteur présumé, un certain Aimery Picaud, de Parthenay-le-Vieux, y décrit églises et pieuses fondations à visiter, tout au long des routes menant au célèbre sanctuaire de Galice. Or, le *camín roumiou* – la voie romaine – passe précisément par Belin. La région alentour n'est alors que marécages, misère et désolation. C'est pourquoi Picaud met en garde son lecteur,

* Les citations en français du Moyen Âge ont été « traduites ». Nous avons cependant tenté de préserver, sans nuire à la compréhension, des éléments du vocabulaire et de la syntaxe d'origine, souvent si savoureux. Il en a été de même – dans une autre mesure – pour les poèmes en langue d'oc. Pour le plaisir de l'oreille, nous donnerons, avant de le traduire, quelques vers en occitan, en langue d'oïl ou en latin...

ALIÉNOR D'AQUITAINE

« coquillard » ou « sentjacaïre » fourvoyé en des contrées tellement inhospitalières : « Il n'y a ni pain, ni vin, ni viande, ni poisson, ni eau, ni sources. Les villages sont rares dans cette plaine sablonneuse qui abonde cependant en miel, millet, panais et en porcs. Si, par hasard, tu traverses les landes en été, prends soin de préserver ton visage des mouches énormes qui foisonnent surtout là-bas, et qu'on appelle guêpes ou taons. Et si tu ne regardes pas tes pieds avec précaution, tu t'enfonceras rapidement jusqu'au genou dans le sable marin qui là-bas est envahissant. »

En dépit de ses inconvénients, le pauvre bourg gascon appartient, dès cette époque, à l'épopée merveilleuse des chansons de geste. « Bienheureux est le château de Belin, qui tant et de si nobles princes est honoré ! », s'enthousiasme un conteur du temps. Et les gens de l'endroit montrent aux voyageurs de passage le tumulus où les preux du grand empereur sont censés dormir jusqu'au Jugement dernier. En réalité, la glorieuse tradition tient davantage de la légende que de l'Histoire. À l'instar de celle qui fait naître à Belin la duchesse Aliénor *, fille de Guillaume X d'Aquitaine, et future reine de France puis d'Angleterre...

Bien des années plus tard, la vieille souveraine confirmera aux manants de Belin leurs droits ancestraux, par une charte traduite en gascon rudimentaire, parsemé de locutions françaises : « *Héliénor, par la grâce de Dieu, regina Dangleterre, duchesse de Guiana et de Normandie, à la supplicaon et requesta deus habitans et estatians de Belin et de tota la jurisdiction daquera. Aven donat et autreyat et confirmat lo leur privilège que nostre prédécesseurs an accoustuman de donnar et confirmer... Aliénor, par la grâce de Dieu, reine d'Angleterre, duchesse d'Aquitaine et de Normandie, vu la supplique et requête des habitants du lieu et de toute la juridiction de Belin, avons donné, octroyé et confirmé en leur faveur les privilèges que nos prédécesseurs leur ont, plusieurs fois déjà, donnés et confirmés... »*

* Les auteurs du XIX^e siècle écrivaient souvent « Éléonore ». À cette forme d'outre-Manche, nous préférons « Aliénor », graphie méridionale, plus courante aujourd'hui et tellement évocatrice. Nous l'avons adoptée systématiquement, y compris dans les citations. Par contre, suivant l'usage de franciser les noms de souverains, nous parlerons de Guillaume X, et non de « Guilhem X ». Quant au terme de « Guyenne », altération occitane du mot Aquitaine, il ne désignera officiellement la partie méridionale du duché, sous tutelle anglaise, qu'à partir du XIII^e siècle.

ALIÉNOR D'AQUITAINE

Des actes de ce genre n'ont rien d'exceptionnel, et il serait téméraire de discerner dans un tel document la volonté d'Aliénor de favoriser particulièrement le lieu de sa naissance. La fille du duc d'Aquitaine a-t-elle vu le jour dans le vieux château de Belin – plutôt qu'à Bordeaux ou même à Poitiers ? Nous l'ignorons. À quelle date ? Nous ne le savons pas davantage, sinon que les chroniqueurs, contradictoires, situent l'événement entre 1120 et 1124. L'année 1122 apparaît toutefois la plus probable.

À bien des égards, l'époque conserve ses mystères, propices aux mythes et aux affabulations. Car les sources – rares et imprécises –, dont nous disposons, alternent prosaïsme et surnaturel, sans se soucier de vraisemblance. « La même année [1120], du miel tomba du ciel », assure le moine chroniqueur de Saint-Maixent, qui consigne, quelques lignes plus bas : « L'an 1122, la sainte fête de Pâques eut lieu le 8 des calendes d'avril. L'hiver fut clément et la récolte de l'année fut vendue moins cher que depuis longtemps : le setier de seigle deux sous * environ, et le setier de froment trois sous. » Après quoi le digne religieux poursuit, fort sérieusement : « L'an 1123, aux nones d'avril, on vit des étoiles tomber du ciel. » Ou encore : « L'an 1124, [...] le temps fut déplorable de sorte que l'on vendit le blé trente-six sous, et pour cette raison la mortalité fut grande. Dans les étoiles on vit des signes et il y eut de nombreuses visions... »

Pour les chroniqueurs médiévaux, rois et reines n'ont pas d'enfance. En vérité, des tendres années de notre héroïne, il ne subsiste que ce prénom poétique, aux éclatantes résonances : Alienordis, Aénor, Héliénor, Alienora, Éleonora, Éleonorissa... À l'infini, il se décline en mille et une variantes, sans se laisser déflorer par aucune étymologie. Déjà, les contemporains laissaient libre cours à leur fantaisie. Ils faisaient d'Aliénor une flamboyante « Aigle d'or », ou une « Autre Aénor », comme le hasarde Geoffroy, prieur de Vigeois : « Guillaume, duc d'Aquitaine, de sa

* Le setier est une mesure de capacité des grains, qui équivaut environ à 156 litres. Le denier – d'argent mêlé de bronze –, instauré par les Carolingiens, est pratiquement la seule pièce frappée et circulant en Occident. Douze deniers font un sou, et vingt sous font une livre. Quant au marc, c'est un poids de huit onces, soit 244,75 grammes, à Paris. Il est presque impossible d'évaluer, pour le XIII^e siècle, une équivalence en pouvoir d'achat actuel, d'autant qu'environ trois cents princes et moindres seigneurs possèdent alors le droit de battre monnaie.

ALIÉNOR D'AQUITAINE

femme qui était la sœur du vicomte de Châtellerault, et que l'on appelait Aénor, engendra une fille qui fut appelée Aliénor, c'est-à-dire une autre Aénor. »

Nos savants linguistes ne sont pas en reste d'imagination. Les plus sages se contentent d'une racine latine. Ils proposent le verbe « adoucir » : *leneo*, *lenis*, *lenire*. D'autres font appel au grec *éleos* – compassion – ou invoquent les mânes de la belle Hélène. Les plus audacieux, en hommage aux relations de l'Aquitaine et de l'Espagne musulmane, n'hésitent pas à soutenir une improbable origine arabe : *Alaha an Nour*, « Dieu est lumière ! ».

En fait, il semble bien qu'Aénor et Aliénor soient deux formes équivalentes. L'épouse de Guillaume X d'Aquitaine signe indistinctement de l'une ou l'autre manière. Elle-même a hérité ce prénom étrange de sa propre grand-mère, Aénor de Thouars, femme de Boson II, vicomte de Châtellerault. Aussi, une hypothèse vraisemblable ferait-elle dériver Aliénor d'un vocable gaélique – peut-être d'*élienenn*, étincelle. Une Ailinn – ou Ailind – a vécu en Irlande au VI^e siècle. Elle appartenait à la dynastie royale du Connacht du Sud, les « Ui Fiachrach Aidne ».

Cette origine celtique est d'autant plus séduisante que Chrétien de Troyes s'inspirera peut-être de notre duchesse et reine pour dépeindre sa Guenièvre, l'épouse du roi Arthur. Auprès de la captivante Aliénor – dont nous savons, au fond, si peu de chose –, la tentation est toujours grande d'abandonner l'Histoire pour le roman ! « Les dames de ces temps lointains, déplorait l'éminent médiéviste Georges Duby, [...] ne seront jamais pour nous que des ombres indécises, sans contour, sans profondeur, sans accent... »

Depuis l'aube du XII^e siècle, le grand-père d'Aliénor, Guillaume le Troubadour – septième comte de Poitiers et neuvième duc d'Aquitaine –, règne de la Loire aux Pyrénées, de l'Atlantique à l'Allier. Son autorité nominale s'étend sur la Gascogne, l'Agenais, le Quercy, le Périgord, la Saintonge, l'Angoumois, l'Aunis, le Poitou, la Marche, le Limousin, l'Auvergne, le Gévaudan, le Forez, et une partie du Berry. « Opulente Aquitaine, s'exalte un moine du temps, [...] douce comme le nectar grâce à ses vignes, semée de forêts, regorgeant, pourvue surabondamment en pâturages. »

Certes, le pays est vaste et superbe. Le duc, riche, puissant, possède en propre de nombreux domaines. Mais il doit composer avec une nuée de vassaux rétifs, de comtes et de vicomtes, de

ALIÉNOR D'AQUITAINE

seigneurs et de barons à l'humeur bataillarde. Plus largement, le *Regnum Francorum* – le royaume des Francs d'Occident –, dans ses frontières tracées par le traité de Verdun en 843, ne figure plus qu'un corps déchiré et désarticulé. Le pouvoir royal, menacé d'étouffement sous les premiers Capétiens, commence à peine à retrouver quelque force. Mais partout, les intérêts privés l'emportent encore sur le sentiment collectif. Seule, l'Église maintient l'unité des âmes et un semblant de paix. Vers 1140, l'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, écrit avec raison que son abbaye se situe dans une région « sans roi, sans duc et sans prince ».

Deux cents ans après l'effondrement de l'Empire carolingien, la France, limitée vers l'est à la Flandre, à la Champagne, à la Saône et au Rhône, se présente ainsi comme la juxtaposition d'une dizaine de grandes principautés aux marches incertaines, elles-mêmes émiettées en une infinité de territoires presque autonomes. Y vivent quelque cinq à sept millions d'hommes et de femmes, toujours menacés par la guerre ou la famine. Pour la masse des paysans, serfs ou hommes libres, l'existence s'écoule à l'ombre tutélaire du donjon voisin et du clocher de l'église paroissiale, à moins que la nécessité ne les chasse vers un village neuf, des terres nouvellement essartées. Faut-il toutefois parler d'anarchie féodale ? Les historiens préfèrent aujourd'hui évoquer un « ordre seigneurial », brutal certes, mais adapté à la rudesse des mœurs, à la turbulence des temps, garant d'un équilibre précaire...

Cependant, des ferments d'espérance se font jour. « *Ab la dolçor del temps novel...* À la douceur du temps nouveau, feuillent les bois et les oiseaux... », chante le duc Troubadour. Depuis l'an mille et l'arrêt des grandes invasions, l'Europe connaît en effet un élan démographique et économique indéniable. L'art roman couvre alors la Chrétienté occidentale d'un « blanc manteau d'églises ». Des progrès techniques – en particulier la charrue et le collier d'épaule – révolutionnent l'agriculture. L'augmentation de la population oblige à multiplier les défrichements. La forêt recule, se perce de clairières. Des villes nouvelles se créent, grâce à la reprise du commerce et de l'artisanat.

Dans les dernières années du XI^e siècle, ce mouvement de renaissance s'amplifie. La société tout entière tend à se recomposer. Sur le plan spirituel, le pape Grégoire VII, aux prises avec l'empereur germanique Henri IV, entreprend de réformer les institutions

ALIÉNOR D'AQUITAINE

ecclésiastiques, tandis qu'en 1098, Robert de Molesmes redécouvre, à Cîteaux, l'essence de la règle bénédictine. L'élan des croisades entraîne l'Occident vers le grand large. Parallèlement, les châtelains, les *militēs* – simples soldats de fortune et d'aventure –, se plient à l'idéal chevaleresque de loyauté et de justice. Ils commencent à s'incliner devant de plus hauts seigneurs et à les honorer comme leurs suzerains. Leurs terres, conquises naguère à la pointe de l'épée, deviennent des fiefs, qu'ils reconnaissent tenir par liens de vassalité. Ainsi se rétablissent peu à peu les échelons d'une hiérarchie de droits, de fidélités et de devoirs, au sommet de laquelle se redessine – encore vacillante – la figure du souverain sacré, estompée depuis les Carolingiens.

Au x^e siècle, la famille des comtes de Poitiers, apparentée à la race de Charlemagne, s'est emparée de la couronne d'Aquitaine. En 970, Hugues Capet épouse la sœur du duc Guillaume IV, dit « Fier-à-Bras », fils de Guillaume III « Tête d'Étoupe ». De cette Adélaïde est issue l'innombrable lignée des princes de la dynastie capétienne. Élu roi de France, Hugues confirmera officiellement à son beau-frère de Poitiers la possession du titre ducal. Guillaume IV, pour sa part, est marié à Emma de Blois, fille du comte Thibaut le Tricheur. « Plus savante qu'un moine », la duchesse d'Aquitaine enseigne à son fils la philosophie, la théologie, l'astronomie, les mathématiques et la musique. Aussi Guillaume V, qui succède à son père en 990, se révèle-t-il un modèle de prince. « Aimable pour tous, de sage conseil, admirable par sa sagesse, plein d'une libérale générosité, défenseur des pauvres, père des moines, bâtisseur de sanctuaires, ami des églises... », s'enthousiasme le chroniqueur Adhémar de Chabannes.

Sûr de son indépendance au point de se proclamer « monarque de toute l'Aquitaine », Guillaume V le Grand est assez prudent pour refuser, en 1024, le trône d'Italie, que lui proposaient les Lombards comme marchepied de l'Empire. Ne lui faut-il pas guerroyer contre ses vassaux révoltés et tenter de soumettre les Gascons ? Sous les règnes successifs de ses fils Guillaume VI le Gros, Eudes et Pierre Guillaume VII l'Aigret, le danger souffle du nord. Les Angevins ont envahi la Saintonge. Au quatrième fils de Guillaume le Grand, Guy-Geoffroy Guillaume VIII, il reviendra de rétablir l'autorité ducale, au terme de trente ans d'épreuves et d'incertitudes. Comte de Poitiers et duc d'Aquitaine en 1058,

ALIÉNOR D'AQUITAINE

il tient, l'année suivante, le rang de premier pair, à Reims, au sacre du roi Philippe I^{er}. Sans faiblir, il châtie la rébellion du seigneur de Lusignan, avant de partir en croisade contre les musulmans d'Espagne, flanqué des ducs de Bourgogne et de Normandie. Sans fléchir, il incendie Toulouse, dont le comte refuse toujours d'admettre ses prétentions. Sans faillir, il reconquiert la Saintonge sur le comte d'Anjou, avant d'arracher la Gascogne et le Bordelais au comte d'Armagnac Bernard Tumapaler.

Lorsqu'il s'éteint, le 25 septembre 1086, Guillaume VIII ne laisse qu'un seul fils, âgé de quatorze ans. Ce Guillaume IX restera dans l'Histoire comme « Guillaume le Troubadour », le plus ancien poète de langue d'oc. Onze de ses œuvres ont échappé à l'oubli. Ce terme de « troubadour » vient du verbe *trobar*, c'est-à-dire « trouver », créer, improviser. Mais également de *tropar*, qui signifie introduire des variations dans les tropes, les hymnes monastiques. Il désigne un artiste, à la fois musicien, versificateur et interprète, capable de façonner et d'exécuter des pièces de sa composition. Né à la cour de Poitiers, cet art poétique, lyrique et raffiné, fera rayonner sur les XII^e et XIII^e siècles les vertus de la *fin'amor*, l'amour pur et absolu.

« *La nostr'amor vai enaissi, com la branca de l'albespi...* Il est de notre amour comme de la branche de l'aubépine. Tant que dure la nuit, elle est, sur l'arbre, tremblante, exposée à la pluie et au frimas. Mais, le lendemain, le soleil éclaire les feuilles vertes sur le rameau. »

Pour un grand seigneur tel que Guillaume IX, toutefois, il ne saurait être très longtemps question de passion éthérée ! « Que Dieu me laisse vivre encore assez longtemps que j'aie mes mains sous son manteau ! », soupire-t-il après l'une de celles qu'il convoite. Sans ambages, ce jouisseur impie exige d'emblée « ce que l'homme désire le plus ». Comme le confirme sa première biographie – sa *Vida* –, rédigée au XIII^e siècle : « Le comte de Poitiers fut un des plus courtois du monde et des plus grands tricheurs de dames et bon chevalier d'armes et généreux dans les affaires d'amour. Il sut bien “trouver” et chanter. Et il alla longtemps par le monde pour tromper les dames... »

Des censeurs moins indulgents blâment cet « enragé amateur de femmes », « ennemi de toute pudeur et sainteté », dépassant « en bouffonnerie les histrions les plus bouffons ». Néanmoins,

ALIÉNOR D'AQUITAINE

l'un des plus sévères, Guillaume de Malmesbury, concède qu'« à ses idées toutes fausses, toutes absurdes qu'elles étaient, il savait donner un tour si agréable, une enveloppe si naïve, si amusante même, qu'on ne pouvait l'entendre sans rire jusqu'à éclater ». Il est vrai que Guillaume IX sacrifie avec excès au culte profane du *gauc* – la jouissance –, avatar charnel de la jubilation mystique – le *joi* – que célèbrent les poètes de la fin'amor. Ainsi, il installe sa maîtresse, la vicomtesse de Châtellerauld – *Dangerosa* la bien-nommée –, au palais ducal de Poitiers, dans la nouvelle tour Maubergeon, ce qui vaut à la belle le surnom de Maubergeonne. On raconte d'ailleurs que Guillaume a fait peindre le corps nu de son amante à l'intérieur de son bouclier, expliquant que « puisqu'elle le portait dans le lit, il pouvait, lui, la porter sur le champ de bataille ».

Sa liaison tapageuse avec *Dangerosa* précipite sur le Troubadour les foudres de l'Église. La crainte de la damnation éternelle, cependant, ne paraît guère l'effrayer ! En pleine séance d'excommunication, fou de colère, il menace d'occire l'évêque de Poitiers, Pierre II. Puis il se ravise : « Je ne t'aime pas assez pour t'envoyer en paradis ! » Il se contente donc de bannir le prélat, qui meurt en disgrâce. À son tour, le légat Girard, évêque d'Angoulême, l'exhorte à s'amender. « On verra tes cheveux bien peignés et frisés avant qu'on ne me voie quitter la vicomtesse ! », lui rétorque Guillaume, goguenard. Or, Girard est chauve comme un caillou...

Chevalier impétueux, le Troubadour se montre parfois mauvais général. En 1101, il se croise pour la délivrance de la Palestine. Mais son armée, trop nombreuse et mal organisée, ne subit que des revers. Lui-même est obligé de s'enfuir à Antioche, avant de se rembarquer piteusement. De semblable manière, il tente à deux reprises d'occuper Toulouse, dont il revendique la possession au nom de sa seconde épouse Philippa, veuve du roi Sanche-Ramire d'Aragon. Mais il devra finalement évacuer la ville, soulevée en faveur d'Alphonse-Jourdain, son « seigneur naturel ».

Personnalité ardente et complexe, contrastée et paradoxale, Guillaume IX mêle le mysticisme à la sensualité. Avant d'entamer une affaire galante, il invoque l'aide de saint Julien. Pendant son séjour en Terre Sainte, il compose des poèmes obscènes. Et tandis qu'il patronne la fondation de monastères, on prétend qu'il

ALIÉNOR D'AQUITAINE

créée à Niort, une maison close dont les pensionnaires - travesties en nonnes - vivent sous la férule d'une abbesse maquerelle.

Le 20 octobre 1119, au concile de Reims, le pape Calixte II fulmine contre ce prince à la conduite déréglée. Guillaume décide de faire la sourde oreille. Il franchit les Pyrénées et s'en va pourfendre les Sarrasins infidèles, comme le relate la chronique de Saint-Maixent : « L'an 1120, le 15 des calendes de juillet, le comte Guillaume, duc des Aquitains, et le roi d'Aragon combattirent Ibrahim et quatre autres rois des Espagnes dans la plaine de Cutanda. Ils furent vainqueurs et tuèrent quinze mille Moabites et firent des prisonniers innombrables. Ils prirent deux mille chameaux et d'autres bêtes sans nombre, et ils soumirent de très nombreux châteaux. »

De retour à Poitiers, loin d'écartier sa favorite, Guillaume IX marie son fils aîné - le futur Guillaume X - avec Aénor de Châtellerault, la propre fille de Dangerosa. C'est ainsi que, dans les veines d'Aliénor d'Aquitaine, bouillonneront les sangs confondus du Troubadour et de la Maubergeonne.

Réconcilié avec le ciel, Guillaume IX ferme les yeux le 10 février 1126. Son corps est enterré à Poitiers, au monastère de Montierneuf, avec les chanoines dont il a été le bienfaiteur : « *De proeza et de joi fui...* Je fus l'ami de prouesse et de joie. Mais maintenant, je les abandonne, pour aller vers celui en qui tout pécheur met sa confiance. [...] J'ai laissé tout ce que j'aimais, chevalerie et orgueil. Et puisque cela plaît à Dieu, j'accepte tout, et le prie de m'unir à lui. [...] Je quitte ici joie et liesse. Et vair et gris et zibeline... »

Aliénor n'est pas sortie de la prime enfance. A-t-elle gardé le moindre souvenir de son fabuleux grand-père ? L'a-t-elle seulement entr'aperçu, si elle a grandi en Gascogne, comme on peut le penser ? Ici encore, l'historien en est réduit aux conjectures. Mais il est incontestable que la forte personnalité du Troubadour marquera profondément le caractère de sa petite-fille.

Guillaume, huitième comte de Poitiers, dixième duc d'Aquitaine, a vingt-sept ans. C'est un athlète à la carrure de géant, d'une intelligence médiocre, impulsif et irréfléchi, sensible jusqu'à la mièvrerie. Certains auteurs du temps ont souligné sa vitalité et son incroyable appétit : « À peine se contentait-il, en un seul repas, de ce qui aurait suffi à huit personnes robustes et dans la force de

ALIÉNOR D'AQUITAINE

l'âge. Il ne pouvait vivre sans guerroyer, et lorsque ses provinces étaient en paix, il marchait néanmoins toujours armé, obligeant ses vassaux, bon gré mal gré, de se battre les uns contre les autres. [...] Il se vantait, comme les gens de Sodome, de ses rapines et de ses forfaits. »

À ce tableau excessivement critique, le moine de Saint-Maixent oppose que le duc « fut courageux en combattant ses ennemis et plaça sous son joug tous ceux qu'il trouva rebelles sur ses terres ». La réalité est que Guillaume X semble avoir surtout multiplié les maladresses. Dès son avènement, il décide de soutenir la cause de son vassal, le comte Guillaume VI d'Auvergne, en conflit avec l'évêque de Clermont. Par malheur, le roi Louis VI accourt pour défendre les droits de l'évêque, et contraint le nouveau duc d'Aquitaine à lui prêter hommage. Guillaume X se mêle ensuite de guerres privées et doit payer une rançon au seigneur de Talmont, qui s'est saisi de plusieurs de ses familiers. Le comte Geoffroy d'Anjou profite des circonstances pour mettre la main sur l'Aunis et plusieurs ports du littoral atlantique. Avec aussi peu de discernement, le duc se déclare partisan de l'antipape Anaclet. Comme son père avant lui, le voilà frappé d'excommunication. Bernard de Clairvaux, le propagateur de la réforme cistercienne, théologien et diplomate inspiré, saura le convaincre de se rallier au véritable pontife, Innocent II. C'est d'abord en vain que le saint homme a exhorté le duc à l'obéissance. Guillaume X a renversé l'autel sur lequel il célébrait la messe ! Depuis lors, l'accès des églises est interdit au duc sacrilège.

Or, un jour de 1135, Bernard est à Parthenay, où demeurent alors Guillaume et sa cour : « Tous ceux auxquels il était permis d'assister aux divins mystères entrèrent alors dans l'église, raconte un hagiographe. Et le comte [de Poitiers] se tint hors des portes. Quand la consécration fut achevée, et que la paix donnée au diacre eut été transmise par lui au peuple, le serviteur de Dieu, les yeux enflammés, sort des portes, non plus en suppliant, mais dans une attitude menaçante, et interpelle le prince par ces terribles paroles : « Nous t'avons prié, et tu nous as refusé avec mépris. Déjà, dans une autre conférence que nous avons eue avec toi, la foule réunie des serviteurs de Dieu t'a supplié, et tu l'as dédaignée. Voici maintenant que le Fils de la Vierge, le chef et le maître de l'Église que tu persécutes, vient à toi. Devant toi est

ALIÉNOR D'AQUITAINE

ton juge, le juge du ciel, de la terre et des enfers, en présence de qui tout genou fléchit. Devant toi est ton juge, dans les mains de qui tombera ton âme ! Oseras-tu bien le mépriser lui-même ? Oseras-tu bien le dédaigner lui-même, comme tu as fait de ses serviteurs ?”

« Tous les assistants fondaient en larmes, et, plongés dans la prière, attendaient la fin de cette triste affaire. Tous les esprits, suspendus, semblaient pressentir que quelque chose de divin allait éclater d'en haut. Le comte, voyant l'abbé s'avancer, animé par l'esprit de force et portant le corps de Notre-Seigneur dans ses mains, devient roide de frayeur, sent trembler ses membres brisés par la crainte, et se roule par terre comme s'il eût perdu l'esprit. Relevé par ses chevaliers, il retombe face contre terre, ne pouvant ni prononcer une parole, ni prêter la moindre attention à quoi que ce fût, inondant sa barbe de salive, et ne respirant qu'à travers de longs gémissements, il semble frappé d'épilepsie.

« Alors, l'homme de Dieu s'approche plus près de lui, et, poussant du pied ce cadavre, lui ordonne de se lever, de se tenir debout sur ses pieds et d'entendre la sentence de Dieu : “L'évêque de Poitiers, que tu as chassé de son siège, est ici présent avec aussi peu de discernement. Va, réconcilie-toi avec lui, donne-lui le saint baiser de paix, unis-toi à lui par une sainte alliance, et remplace-le toi-même sur son siège. Satisfaisant ensuite à Dieu, rends gloire à son saint Nom au lieu de l'outrager, et, dans toute l'étendue de ta principauté, ramène les dissidents et les fauteurs de la discorde à l'unité de la charité. Soumets-toi au pape Innocent, suis l'exemple de toute l'Église, et, comme elle, obéis à un si grand pontife, le véritable élu du Seigneur.” »

Cet épisode étonnant illustre de quel poids considérable la foi et l'institution ecclésiastique pèsent sur les consciences médiévales. Un libertin comme Guillaume IX a su s'en affranchir, dans une certaine mesure. Certes, le Christ est un dieu d'Amour et d'Espérance, propice aux meilleurs élans mystiques. Mais la peur du péché capital, la terreur des tourments éternels, planent au-dessus des âmes soumises, tandis que la mort rôde et frappe, à l'improviste.

Aliénor est-elle témoin de cette miraculeuse « conversion » de son père ? Peut-être. À cette date, l'adolescente a douze ou treize ans, l'âge où une jeune fille est considérée alors comme nubile. Sa mère, morte vers 1130, repose à l'abbaye de Nieul-sur-l'Autise,

ALIÉNOR D'AQUITAINE

en Vendée – un autre lieu qui revendique l'honneur d'avoir vu naître Aliénor. Comme sa sœur Alice – ou Pétronille – d'un ou deux ans sa cadette, celle-ci reçoit une éducation soignée. Des précepteurs lui inculquent les rudiments de la culture classique. Elle lit Ovide – le chantre de *L'art d'aimer* –, mais c'est d'abord dans la Bible et les œuvres des Pères de l'Église qu'elle apprend les subtilités du latin. Le parler d'oïl lui est aussi familier, sans doute, que l'occitan. Les deux versants de la langue romane se rejoignent aux alentours de Poitiers, métropole intellectuelle et religieuse. D'ailleurs, les frontières linguistiques ne sont pas mieux définies que les limites territoriales. Les langues vernaculaires, essentiellement orales, ne sont nullement fixées. Elles se déclinent en une infinité de dialectes qui s'interpénètrent et se fondent au travers de mille nuances subtiles.

Après la mort du Troubadour, les poètes, jongleurs et musiciens errants n'ont pas déserté la cour d'Aquitaine, où Guillaume X les traite non sans générosité. Les Méridionaux y échangent vers et rimes avec les trouvères du septentrion. Les bardes d'Armorique ou de Grande-Bretagne y rêvent aux accents des luthistes andalous.

Le Celte Blédhri, « fameux fabulateur », apporte des rivages d'Irlande et du Pays de Galles le souffle des exploits du roi Arthur, les violentes amours d'Yseut et de Tristan. Le Gascon Cercamon – dont le surnom signifie « Court-le-Monde » – chante une passion timide et douloureuse : « *Totz trassalh e bran et fremis...* Je tressaille, bouge et frémis d'amour, que je dorme ou je veille. Telle est ma crainte d'en mourir, que je n'ose la requérir. Je la servirai deux, trois ans, puis lui dirai le vrai, peut-être... »

Marcabru – maître ou disciple de Cercamon –, volontiers sarcastique, fustige en moraliste l'hypocrisie galante. S'il passe pour l'ennemi des femmes, il est surtout l'adversaire du *fals'amor*, l'amour trompeur, faussement « chevaleresque ». Ses vers heurtés annoncent déjà les obscurités du *trobar clus* : « *Amors es mout de mal avi...* Amour est de fort méchante lignée, il a tué sans glaive quelques milliers d'hommes. [...] Qui modèle sa conduite sur le jugement des femmes, il est juste que mal lui advienne, comme l'enseigne l'Écriture. Écoutez ! Malheur à vous si vous ne vous en gardez ! »

Il ne faut pas, toutefois, imaginer Guillaume X et ses filles établis en permanence dans un même château. Afin d'affirmer un

ALIÉNOR D'AQUITAINE

pouvoir toujours contesté, un prince doit se montrer à ses vassaux, redresser en personne les injustices, étouffer les rébellions dans l'œuf. Duc d'Aquitaine, il convoque à Poitiers les officiers de sa maison, les dignitaires civils et ecclésiastiques. Mais en tant que duc de Gascogne, il convoque des plaids séparés à Bordeaux – sa seconde capitale. Ces réunions, destinées à ranimer les fidélités, sont fastueuses, comme on peut le lire dans le *Roman de Jofrois* : « *Por ses omes et ses amis / Et por adés croistre son pris...* Pour voir ses hommes et ses amis, et pour toujours croître son prix, le comte manda sa cour à Poitiers. Ainsi, il y eut bien sept cents chevaliers. La cour fut belle et de grande joie... »

À lire l'évêque du Mans, Hildebert de Lavardin, Poitiers est alors l'une des villes les plus brillantes d'Occident. « Si nous faisons le compte de toutes les cités qui sont placées en deçà des Alpes, nous verrions qu'entre toutes, Poitiers a porté haut sa tête. Ce qui fait sa parure, c'est son prince, sa population très forte, son clergé intègre, la masse de ses richesses, ses nombreuses tours, et la valeur de son site. » Malgré cela, le bouillonnant Guillaume s'ennuie. Les chevauchées, les plaisirs de la table, les chansons des troubadours, ne lui suffisent pas. Puisque son duché est en paix, il part en septembre 1136 ravager la Normandie avec le comte d'Anjou, Geoffroy V Plantagenêt *. La campagne est brève et féroce. Guillaume rentre à Poitiers, affaibli par la dysenterie, écœuré peut-être aussi par les massacres dont il a été le complice. Est-ce pour expier ces atrocités commises par son armée qu'il décide d'aller en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle ? Accomplit-il un vœu ? Saint Bernard lui a-t-il imposé cette pénitence, l'année précédente, lors de leur retentissante rencontre de Parthenay ?

Le moment n'est certes pas le plus favorable. Le comte d'Angoulême, Guillaume Taillefer, a pris la tête d'une inquiétante

* Nous écrivons Plantagenêt, et non Plantegenêt, quoique cette graphie savante, adoptée par quelques spécialistes du XII^e siècle, semble correspondre davantage à la prononciation médiévale. D'autre part, nous n'omettons pas l'accent circonflexe. Ici comme ailleurs, nous préférons nous conformer à l'usage courant. Enfin, Plantagenêt est l'une de ces rares familles qui prend un « s » au pluriel, à l'instar des Scipions, des Bourbons, des Condés ou des Montmorencys...

ALIÉNOR D'AQUITAINE

ligue des barons. Il a enlevé la fille du vicomte de Limoges, Emma, avec qui Guillaume songe à se remarier. Pourtant, dans les premières semaines de 1137, le duc d'Aquitaine saisit son bourdon de pèlerin et se met en marche. Il n'est plus qu'à quelques lieues du sanctuaire, à Mellid, lorsqu'il sent soudain ses forces l'abandonner. « Il fut saisi d'une maladie et entra dans la voie de toute chair », écrit un chroniqueur avec une admirable sobriété. Guillaume comprend qu'il ne s'en relèvera pas, mais il tente de repartir, pour expirer près de la Montjoie des Montjoies, la dernière colline d'où l'on aperçoit le tombeau de l'apôtre. « Sa mort advint le Vendredi Saint, rapporte la chronique de Saint-Maixent. À cette époque, on célébra Pâques chez nous le 3 des nones d'avril [le 9], et chez les juifs aux calendes d'avril, c'est-à-dire le vendredi, jour de sa mort. »

Apprenant la triste nouvelle, le délicat Cercamon composera un *planh* – une complainte funèbre – à la mémoire de son protecteur défunt :

« *Del comte de Peitieu mi plaing...* Du comte de Poitiers me plains, qui fut compaignon de prouesse. Depuis que distinction et largesse ont pris fin, ici-bas à regret je me tiens. Seigneur, de l'enfer tenez-le loin, car très noble fut sa fin. »

II

LE LYS ET L'OLIVIER

BIENTÔT, court une étrange rumeur : Guillaume X aurait simulé le trépas afin de se rendre à Jérusalem, puis d'achever ses jours en quelque ermitage retiré, près de Sienne. Mais ce n'est là que l'avatar d'un mythe universel, celui du « Roi caché », du « Grand monarque » qui doit revenir à la fin des temps restaurer la félicité de l'âge d'or *. La réalité est plus prosaïque. La dépouille inanimée du duc d'Aquitaine a été ensevelie avec honneur à Compostelle, au pied du maître-autel de la basilique. Et Cercamon se lamente : « *Sant Jacme, membreïus del baro...* Souvenez-vous, saint Jacques, du baron qui, pèlerin, gît devant vous... »

Guillaume avait eu un fils, Guillaume l'Aigret, mais ce dernier est mort prématurément. L'héritière du titre ducal se trouve être Aliénor, sa fille aînée. Au Moyen Âge, une demoiselle peut recueillir une succession, en l'absence d'un hoir mâle. Toutefois, lorsqu'un fief noble tombe ainsi « en quenouille », le suzerain se met en devoir de marier l'orpheline. Car seul un homme est capable d'assumer les charges militaires inhérentes à la défense d'un domaine – *a fortiori* d'une principauté aussi étendue que l'Aquitaine. Le comte d'Angoulême et ses affidés menacent toujours de s'émanciper. Les vicomtes de Thouars et de Limoges se forgent des rêves de grandeur. De leur côté, les petits seigneurs

* Voir, du même auteur, *L'Affaire Louis XVII*, Tallandier, 2000.

ALIÉNOR D'AQUITAINE

gascons n'ont jamais cessé de renâcler sous le joug des comtes de Poitiers. Tandis que les arrogants voisins d'Anjou et de Toulouse espèrent bien se tailler leurs parts du gâteau. Sans une épée pour la secourir, qu'advierait-il de la frêle Aliénor ?

Guillaume X s'est confessé. Puis il a dit adieu à ses compagnons de pèlerinage. Il a réaffirmé ses dernières volontés. Comme le requiert la coutume, sans doute a-t-il rédigé son testament avant de quitter Poitiers. Les annales de Cîteaux et d'autres cartulaires conservent un texte en latin d'une belle élévation spirituelle, même si beaucoup d'historiens le considèrent comme apocryphe :

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité qui est un seul Dieu, voici le testament que je fais, moi Guillaume, avec la grâce de Dieu, en la présence de Guillaume, évêque de Poitiers, en l'honneur du Sauveur du monde, des saints martyrs, de tous les confesseurs, des vierges, et surtout de la Vierge Marie. Étant touché de la douleur que me causent les péchés innombrables que j'ai commis par la suggestion du démon, avec une audace extrême, et pénétré de la crainte du dernier jugement ; considérant, d'ailleurs, que les biens dont nous jouissons ici-bas s'évanouissent entre nos mains comme la fumée qui se dissipe en l'air ; que nous ne pouvons presque point passer une heure sans pécher ; que le temps de notre vie est très court ; que les choses dont nous imaginons d'être les maîtres sont fort caduques et périssables, et qu'elles ne laissent que des peines et des inquiétudes, je m'abandonne entre les mains de Jésus-Christ, que je veux servir en renonçant à tout pour son Amour. Je mets mes filles sous la protection de Monseigneur le roi. Quant à Aliénor, je la lui donne en mariage, si mes barons l'ont pour agréable, et je lui lègue l'Aquitaine et le Poitou. »

Quoi qu'il en soit de l'authenticité de ce document, il exprime parfaitement les intentions du défunt. Celui-ci aurait-il pu faire un autre choix ? Son frère unique, Raymond, est parti régner à Antioche. Il revient donc à Louis VI – en sa qualité de suzerain – d'exercer sur Aliénor la tutelle féodale. Des négociations discrètes semblent d'ailleurs avoir été amorcées depuis quelques mois, dans le but d'unir l'héritière au futur Louis VII. Le décès inopiné du duc ne fait sans doute que hâter la réalisation de ce projet, comme le laisse entendre l'abbé Suger : « Avant de se mettre en route, et encore au moment de mourir, Guillaume avait résolu de

ALIÉNOR D'AQUITAINE

confier au roi de France sa fille, une très noble demoiselle nommée Aliénor, pour la marier, et de lui abandonner toute sa terre pour qu'il la tienne en garde. »

À l'heure de rendre l'âme, le duc a donc ordonné à plusieurs de ses fidèles d'aller auprès du roi de France sans tarder. Louis VI – surnommé le Gros en raison de sa corpulence – tient le sceptre depuis près de trente ans. Avec réalisme et obstination, ce « colosse au teint blême » a su rétablir la sécurité dans le domaine royal, planté au cœur des plaines à blé du Bassin parisien – la « France » au sens étroit –, depuis Soissons jusqu'aux environs de Bourges. Sagement conseillé par Suger – un simple fils de paysans devenu abbé de Saint-Denis –, Louis VI a rendu à la fonction monarchique une part de son prestige. En 1108, à son avènement, les ducs de Bourgogne, de Normandie et d'Aquitaine avaient refusé de lui rendre hommage, s'estimant seuls maîtres de leurs principautés. Seize ans plus tard, les mêmes – avec Germain de Nevers, Raoul de Vermandois, Charles de Flandre, Hugues de Troyes, Thibaut de Blois, Foulques d'Angers et Conan de Bretagne –, tous les grands feudataires du royaume accourent à l'appel de leur roi et suzerain, afin de défendre Reims menacée par l'empereur allemand Henri V. De cet épisode datent peut-être les balbutiements d'une conscience nationale française.

Les émissaires aquitains arrivent à destination au début de juin 1137. La cour, itinérante, réside alors au château de Béthisy, entre Senlis et Compiègne. Le roi, épuisé par un « flux de ventre », est déjà presque moribond. Son décès prévisible rend plus nécessaire encore de précipiter les événements. Dans sa *Vie de Louis le Gros*, Suger rapporte que le souverain, « après avoir pris conseil de ses familiers, accueillit avec son habituelle grandeur d'âme l'offre qui lui était faite. Il promit d'unir en mariage la princesse à son très cher fils ».

Celui-ci – le futur Louis VII – n'a que seize ans. Deuxième fils de Louis le Gros et d'Adélaïde de Savoie, il a d'abord été promis à la carrière cléricale. Envoyé par son père à l'école capitulaire de Notre-Dame de Paris, il s'est révélé un élève studieux, d'une piété édifiante. Mais en 1131, un drame l'arrache à la quiétude du cloître. Son frère aîné, Philippe, s'est fracassé le crâne en tombant de cheval. À dix ans, le jeune Louis a désormais vocation à s'asseoir sur le trône. Le 25 octobre – selon l'usage des premiers

ALIÉNOR D'AQUITAINE

Capétiens –, son père l'emmène à Reims pour recevoir l'hommage des principaux vassaux qui lui jurent fidélité comme à son successeur désigné.

Depuis lors, Louis ne s'est jamais départi de sa gravité et de sa componction. Soumis aux décrets de la Providence, docile à la volonté paternelle, il épousera cette Aliénor dont il ne sait rien. Une union princière n'est point affaire d'inclination personnelle, mais d'intérêt familial et de politique. Pour la royauté, ce mariage est l'occasion inespérée de reprendre pied dans le sud de la France, après trois siècles d'absence. Aussi convient-il de soigner les apparences, comme l'explique Suger : « Là-dessus, [Louis VI] composa dans ce but un brillant cortège d'apparat et assembla un ost magnifique de cinq cents chevaliers et plus, recrutés parmi les meilleurs du royaume, à la tête desquels il décida de mettre le comte palatin Thibaut et son illustre cousin Raoul, comte de Vermandois. Il leur adjoignit tant moi, son familier, que tous les gens de bon et sain conseil qu'il put trouver. » D'autres puissants barons – le comte d'Auxerre et de Tonnerre, Guillaume de Nevers, ou encore Rotrou, comte du Perche – accompagnent le sénéchal Raoul de Vermandois et Thibaut, comte de Champagne et de Blois. On distingue aussi d'éminents prélats d'Île-de-France, tel l'évêque de Chartres, Geoffroy de Lèves, légat pontifical.

Avant de quitter Saint-Denis, Suger fait appeler son prier, pour lui indiquer, dans la crypte, la place, à la droite de l'autel, où il conviendrait de creuser la tombe du vieux roi. Le départ est fixé au 15 ou au 18 juin. La scène doit être poignante. À genoux, le jeune Louis écoute les ultimes recommandations d'un père qu'il ne reverra plus. L'abbé de Saint-Denis a transcrit ces paroles historiques : « Beau très cher fils, que la droite de Dieu, par qui les rois règnent, t'ait en sa garde. Car si, par malheur, je te perdais et ceux qui partent avec toi, je n'aurais plus souci ni de moi-même, ni de mon royaume. » Louis VI se tourne ensuite vers les seigneurs de l'escorte, pour leur interdire, « avec toute l'autorité de sa royale majesté, de se saisir de rien dans tout le duché d'Aquitaine, de porter aucune atteinte à la terre ni aux pauvres du pays, de se faire des ennemis de ceux qui étaient leurs amis. Et sans hésiter, il leur ordonna de payer tous les jours à l'ost, sur son propre trésor, une indemnité convenable ». L'ambassade du roi de France ne saurait vivre en pays conquis, rançonnant les

ALIÉNOR D'AQUITAINE

manants et pillant les villages ! Aussi, Louis VI confie-t-il à son fils et à ses envoyés « d'abondantes richesses et des sommes d'argent en quantité suffisante ».

Au rythme des chevaux, au pas lent des bœufs attelés aux charriots, de bivouacs en places fortes, la caravane princière met un mois pour rallier Bordeaux. L'archevêque de cette ville, Geoffroy de Loroux – homme d'une vertu austère –, a sans doute participé aux tractations matrimoniales avec Suger. En attendant la venue du fiancé, il a pris Aliénor sous sa sauvegarde, dans sa cité primatiale. Car l'héritière d'Aquitaine est une proie tentante ! Quelque vassal trop avide aurait pu songer à l'enlever, l'épouser de force, et ravir avec elle la couronne ducale.

Au-delà de la Loire, franchie à Tours, Louis aborde bientôt le pays poitevin, « fertile, excellent et plein de toutes félicités ». Le *Guide de Compostelle* précise : « Les Poitevins sont des gens vigoureux et de bons guerriers, habiles au maniement des arcs, des flèches et des lances à la guerre, courageux sur le front de bataille, très rapides à la course, élégants dans leur façon de se vêtir, beaux de visage, spirituels, très généreux, larges dans l'hospitalité... »

Afin d'éviter la Saintonge soulevée, le jeune prince et sa troupe font un crochet par Limoges, où ils arrivent le 1^{er} juillet, lendemain de la Saint-Martial. « Nous parvînmes aux confins du Bordelais, achève l'abbé Suger. Nous plantâmes nos tentes devant la cité, dont nous séparait le large cours de la Garonne, et attendîmes en ce lieu que des navires nous fissent passer dans la ville. » Il n'existe pas encore de pont pour traverser la *mar* – le fleuve gonflé, à chaque marée, par le flux de l'océan. Une flottille de petites barques fait la navette avec la rive droite, où se dresse le camp français, sur les hauteurs de la Roque de Lormont.

Aimery Picaud, dans son *Guide*, ne tarit pas d'éloges pour cette contrée incomparable où « le vin est excellent, le poisson abondant », même si « le langage y est rude ». Tranquillité et prospérité renaissantes ont pour conséquence la fondation de nouvelles communautés rurales – artigues, castelnaux ou sauvetés. Cependant, défrichements et mises en culture ne parviennent pas à contenir la fièvre démographique. Aussi la population en surnombre vient-elle grossir les faubourgs de Bordeaux, qui étouffe à l'intérieur des trente-deux hectares de ses murailles romaines, maintes fois réparées depuis le III^e siècle.

ALIÉNOR D'AQUITAINE

L'espace exigu de l'antique cité est subdivisé en une dizaine de paroisses réduites à de minuscules îlots, dans un fouillis de rues et de passages. Les *oustaus* de pierres – les hôtels du patriciat nobiliaire et bourgeois – y sont rares. Bordeaux n'a pas encore connu l'essor commercial qui fera sa fortune sous les Plantagenêts. Marché régional, la ville compte de nombreux artisans et maraîchers. La plupart des maisons, sans étage, sont en bois ou en colombage, hourdi de plâtras ou d'un torchis argileux. Mais en dépit du manque d'espace, elles disposent généralement d'un *casau* – un jardinet –, voire de quelques treilles.

Appuyé à l'angle sud-est du quadrilatère formé par l'enceinte antique, le palais de l'Ombrière est le siège du pouvoir civil. Il a été rebâti au X^e siècle par le duc de Gascogne, Sanche-Garcie III le Courbé. C'est un édifice massif, cerné de fossés et renforcé de deux tours. Son donjon – l'« Arbalesteyre » –, aux murs épais, flanqué de contreforts, domine les rives de la Garonne. Le château doit son nom aux belles rangées d'ormes ombrageant les allées de son jardin, qu'arrosent les eaux rafraîchissantes du Peugue. Derrière les remparts de cette forteresse où elle a passé une partie de son enfance, Aliénor se sait en sûreté, à l'abri de toute entreprise pernicieuse.

Suger s'entretient longuement avec l'archevêque Geoffroy. Les deux hommes règlent les détails du traité de mariage et de la cérémonie, concluent les derniers marchandages. Fidèle à la tradition capétienne d'alliance avec l'Église, Louis VI a concédé au clergé d'Aquitaine des privilèges et des libertés que son fils s'empressera de confirmer par une charte rédigée en ces termes :

« Après avoir recueilli l'avis des évêques, des abbés et de nos grands, nous avons été conduit à accueillir favorablement vos demandes, et nous avons concédé de manière formelle la liberté canonique sans obligation de serment ou de foi donnée de la main par les intéressés, pour l'élection des évêques et des abbés sur le siège de Bordeaux et sur les susdits sièges épiscopaux et abbaciaux de la province qui, à la mort de Guillaume, illustre duc d'Aquitaine et comte de Poitou, nous est échue par notre mariage avec Aliénor sa fille. »

Les noces ont été fixées à quinzaine, afin de donner aux invités le loisir d'arriver de leurs fiefs les plus reculés. En grand arroi,

ALIÉNOR D'AQUITAINE

barons et seigneurs, vassaux et chevaliers, avec leurs dames, leurs écuyers et leurs pages, convergent vers Bordeaux. Comment ne préféreraient-ils pas la tutelle d'un suzerain lointain – comme le sera l'époux d'Aliénor –, plutôt que celle d'un Guillaume X, acharné à les réduire à l'obéissance ? Au besoin, Suger achète leur bienveillance, en distribuant quelques cadeaux puisés parmi les « abondantes richesses » dont le roi l'a pourvu...

« Enfin, le dimanche suivant [25 juillet 1137], en présence des grands de la Gascogne, de la Saintonge et du Poitou assemblés, le prince s'unit par mariage à ladite demoiselle, comme lui couronnée du diadème royal. » L'abbé de Saint-Denis peut se montrer satisfait. Il a accompli sa mission : le lys de France épouse l'olivier d'Aquitaine. Le peuple de Bordeaux, en liesse, a envahi le dédale des venelles qui enserrent la cathédrale Saint-André *. À l'intérieur, la large nef romane, divisée en cinq travées presque carrées, contient sans doute à grand-peine tous les hauts personnages présents.

L'Église n'a pas encore élevé clairement le mariage au rang d'un sacrement. Ce n'est que deux ans plus tard, au II^e concile du Latran, que la bénédiction nuptiale deviendra véritablement obligatoire. Le célébrant – comme aujourd'hui – n'est là que pour constater et bénir l'engagement mutuel des époux. Si nous ignorons le rituel observé en 1137, les archives diocésaines de Bordeaux possèdent un *ordo* du XV^e siècle qui permet de hasarder une reconstitution.

L'archevêque, couvert de sa chape, s'est avancé à l'entrée de la cathédrale dont la façade, presque plane et dépourvue de sculptures, respandit au soleil. Ses chanoines et son clergé l'entourent, cierges en main. Trois acolytes portent une bible, une croix et un goupillon. L'officiant répand de l'eau bénite sur le couple, tandis que l'assistance entonne l'*Asperges me*. Après d'autres psaumes et des prières, l'archevêque annonce en langue romane : « *Nos em assy aiustats, a honor de Diu...* Nous sommes ici rassemblés, en l'honneur de Dieu, de la glorieuse Vierge Marie, de Monseigneur

* C'est dans cette cathédrale Saint-André – agrandie au XIII^e siècle – qu'auront lieu les noces de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, le 25 novembre 1615. Voir, du même auteur et dans la même collection, « Histoire des Reines de France », *Anne d'Autriche*, Pygmalion-Gérard Watelet, 1999.

ALIÉNOR D'AQUITAINE

saint André, et de toute la cour céleste du Paradis, et pour célébrer [...] le mariage entre Louis et Aliénor... »

L'archevêque s'enquiert : « Si quelqu'un sait une raison pour laquelle ce mariage ne doit pas se faire ni célébrer, qu'il avance et qu'il le dise. » Comme personne n'intervient, il poursuit : « Dorénavant, ni homme ni femme ne sera cru s'il veut mettre empêchement ou trouble à ce mariage. » Les fiancés baisent la croix. Puis le célébrant unit leurs mains droites et les questionne : « Vous, Sire Louis, voulez-vous prendre Madame Aliénor pour femme et pour épouse, en face de Notre Sainte Mère l'Église, comme Dieu et Notre Sainte Mère l'Église l'ont institué et ordonné ? – O, *Senhor*, oui, Monseigneur », répond le prince. Une demande identique est faite à Aliénor qui acquiesce à son tour. L'archevêque prononce en latin la formule sacramentelle : « *In nomine Domini, fiat*. Au nom du Seigneur, ainsi soit-il. »

L'officiant bénit alors un seul anneau – l'homme n'en portera qu'au XIX^e siècle – et treize pièces de monnaie. Il tend l'argent au marié qui replie le médium, l'annulaire et l'auriculaire pour le serrer dans sa paume. Entre le pouce et l'index, le jeune prince saisit l'anneau : « Aliénor, par cet or et par cet argent et par cet anneau, je t'épouse ici en face de Notre Sainte Mère l'Église, et de mon corps te fais don, honneur et promesse. » Il passe l'anneau au pouce de sa femme – « Au nom du Père... » –, à l'index – « ... du Fils... », au médium – « ... et du Saint Esprit ». Puis enfin à l'annulaire, avec ces mots : « Je te prends pour épouse. »

Alors seulement, l'archevêque, les mains jointes, précède les nouveaux mariés vers l'autel, où ceux-ci se prosternent pour adorer la croix, aux accents d'une antienne. Commence la messe de la Sainte Trinité. Après le *Sanctus*, un voile est déployé au-dessus du couple, jusqu'au baiser de paix, que le mari donne à sa femme. Tous deux communient ensuite au même calice et à la même hostie, « en signe qu'ils partagent entre eux le meilleur, et se défendent l'un l'autre du pire ».

Essayons maintenant de nous représenter la procession nuptiale. Il fait très chaud, en cet été torride. Les rues sont festonnées de toiles colorées et de guirlandes, le sol jonché de feuillages et de fleurs desséchées. Insensibles à la canicule et à la poussière, les Bordelais acclament bruyamment leur comtesse. Aliénor est

ALIÉNOR D'AQUITAINE

revêtue d'une robe rouge, la couleur par excellence. Comme son mari, elle est coiffée d'une couronne d'or, emblème du pouvoir souverain.

Au XII^e siècle, le costume féminin – comme celui des hommes – se compose d'un chainse, longue tunique en lin, à manches longues. Par-dessus, les femmes passent une robe, longue également – le bliaud. À la mauvaise saison, une chape rectangulaire ou circulaire est posée sur les épaules, retenue parfois à l'épaule par une agrafe. Les cheveux – toujours longs – sont nattés, coiffés d'un voile ou d'un pan du manteau. Tandis que la littérature courtoise exalte élégance et beauté, le regain du négoce avec l'Orient développe le goût des soieries et des étoffes luxueuses.

Les nobles dames apprécient la douceur du coton, de la futaine et du molequin. Le siglaton vient des Cyclades, le bofu de Constantinople et le baudequin de Bagdad. Le samit est un drap épais et luxueux. Le paille est un tissu broché originaire d'Alexandrie, et le cendal, une étoffe semblable au taffetas. À Toulouse et à Montpellier, des ateliers fabriquent des cuirs à la manière de Cordoue. Des fourrures nouvelles font leur apparition, importées de Sibérie, d'Arménie ou de Norvège : martre, castor, zibeline, ours et hermine. Le vair est réalisé en alternant les deux pelages, blanc et gris bleuté, d'un écureuil dit « petit-gris ».

Unanimement, les historiens ont vanté la séduction d'Aliénor d'Aquitaine. Au XVII^e siècle, l'un de ses premiers biographes modernes, Isaac de Larrey, la décrit avec transport : « Au rang le plus élevé, et la dot la plus riche, Aliénor joignait tous les charmes de la figure la plus touchante. Une bouche admirable, les plus beaux yeux du monde, un regard doux, un air affable, une beauté achevée. Son esprit naturellement vif, orné et poli, répondait au mérite dont les yeux sont les juges. »

L'honnêteté oblige pourtant à avouer que les rares représentations contemporaines d'Aliénor ne révèlent rien de sa véritable physionomie. Son visage, hiératique, apparaît à côté de celui de Henri II sur un chapiteau de l'église Notre-Dame du Bourg, à Langon, près de Bordeaux. Un vitrail de la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers la montre agenouillée au pied de la Croix, avec son deuxième époux et quatre de leurs enfants. Hélas, ni le sculpteur, ni le maître verrier n'ont cherché la ressemblance, moins encore que le peintre de la fresque de la chapelle

ALIÉNOR D'AQUITAINE

Sainte-Radegonde de Chinon, où l'on voit la reine galoper devant l'un de ses fils et lui tendre un vautour. Quant au magnifique gisant de Fontevrault, il fige Aliénor dans une éternité de convention.

Les chroniqueurs évoquent ses charmes ou la disent *perpulchra* – très belle –, mais sans autres précisions. Richard de Devizes, moine de Winchester, la présente comme « une femme incomparable, belle bien que vertueuse, énergique bien que douce, humble bien que vive en paroles... ». Et il ajoute : « Qualités qu'on trouve rarement chez une femme. » Le célèbre Bernard de Ventadour, qui passe pour l'avoir admirée, se borne à soupirer : « Lorsque souffle le doux zéphyr, venant des lieux que vous habitez, il me semble que je respire un parfum de Paradis. » Certes, un Matthieu Paris compare la reine de France et d'Angleterre à un aigle, à cause de sa « beauté ravissante qui entraîna après elle aussi bien les âmes que les corps ». Mais cette appréciation aigre-douce date de 1195. Et Aliénor, bien qu'encore vivante, appartient déjà au mythe.

« Très belle », Aliénor l'apparaît certainement, en ce mois de juillet 1137, dans l'éclat de ses quinze printemps. Possède-t-elle, comme l'exigent les poètes, « gent corps, vairs yeux [gris-bleu], beau front, cheveux blonds, face riante et claire » ? Au XII^e siècle, il n'est point de beauté sans blondeur, et Chrétien de Troyes, pour décrire la demoiselle « la plus laide qui fut, même au fond de l'enfer », commence par dire qu'elle est coiffée « *a deus treces grosses et noires*, avec deux grosses tresses noires ». Alors que la belle suivante de la reine Guenièvre se nomme Sordamor – Blonde d'Amour...

Quoi qu'il en soit, Aliénor se découvre au centre de toutes les conversations, adulée par les barons, les prélats, le peuple, et surtout par ce jeune homme à la « mine froide et sérieuse » que le destin s'est plu à lui faire épouser. Un avenir magnifique s'ouvre devant elle : aujourd'hui duchesse d'Aquitaine, princesse, et demain reine de France !

Le château de l'Ombrière s'est rendu sans coup férir aux assauts d'une foule pacifique. Dans les basses-cours, quartiers de viande et pièces de vin sont distribués au tout-venant au milieu d'un brouhaha indescriptible. À l'étage, la grande salle du palais accueille les invités de marque, fine fleur de la noblesse, barons d'Occitanie et de France du Nord. Bien sûr, ils doivent tendre l'oreille pour se comprendre, mais y remédient l'excellence de la

ALIÉNOR D'AQUITAINE

chère, la générosité des crus, les airs joyeux des jongleurs et des troubadours !

L'auteur de la chronique de Morigny nous laisse sur notre faim, en affirmant qu'il faudrait « la bouche de Cicéron et la mémoire de Sénèque pour exposer [...] le faste déployé à ces noces ». Heureusement, quelques années auparavant, l'évêque de Rennes Marbode – dans un poème contre la « volupté » – a peint, de manière très expressive, les apprêts et le déroulement d'un banquet princier, comparable sans doute à celui de Bordeaux :

« *Nec uero tantum demus sibi dulcia gustu...* N'ayons pas seulement des mets délicieux. Que la peinture et l'or réjouissent les yeux, que tous les autres sens trouvent aussi pâture ! Dans cette salle, garnie d'une riche tenture, dresse les lits, valet, et fais-les confortables. [...] Recouvre bien de fleurs ce beau parquet, puis que vienne le prince, couronné de gemmes et vêtu de pourpre. Que la laine et le lin mêlent leurs couleurs vives, au manteau comme au lit de chacun des convives. Qu'un pareil vêtement couvre les serviteurs. Que serviettes et nappe étalent leurs blancheurs.

« Donne le pain léger, brillant comme la neige, et sers les galettes au miel. Range les coupes qui scintillent, les bassins éclatants, les plats remplis de mets appétissants. Offre le bétail engrainé à l'étable, le gibier chassé en forêt par la meute, les poissons délicats que nourrit en ses eaux le fleuve ou l'océan, et tous les fruits du jardin en automne. [...] D'un falerne de choix laisse les outres vides. Mélange à la liqueur le miel et le parfum. Que pas un serviteur ne manque à son poste. Pannetier, échançon, cuisinier, majordome, du même pas, que tous marchent comme un seul homme. [...]

« Et que le plaisir charme chacun des sens : flûte, clairon, cithare, mimes et danseurs, cymbales, psaltérion, lyre, cloche, chanteurs. Que le nard précieux parfume la maison. Que l'on répande à foison le baume et l'encens ! [...] Ainsi tout est flatté dans ce royal festin... »

En guise de dot, Aliénor apporte à son mari le titre de « duc des Aquitains » – *dux Aquitanorum* – qu'il accolera à celui de « roi des Francs » – *rex Francorum*. Les deniers à son effigie frappés par les ateliers de Bordeaux et d'Angoulême, ainsi que son sceau, comporteront les deux dénominations. Ainsi donc, Louis VII n'assure le gouvernement du duché que du consentement de son

ALIÉNOR D'AQUITAINE

épouse. Il ne s'agit nullement d'une annexion pure et simple au domaine capétien. L'Aquitaine, ainsi que la Gascogne, gardent leur autonomie et leurs lois particulières. D'ailleurs, l'envoi d'agents royaux trop zélés provoquera des désordres dans le Bordelais, et une révolte conduite par le vicomte de Gabarret en Gascogne. Les hommes du Moyen Âge sont essentiellement réalistes. La qualité de duc d'Aquitaine n'a rien d'une distinction abstraite. Elle implique la propriété de vastes domaines privés, mais aussi des droits concrets sur la dévolution des fiefs, sur les eaux, les rivages et les îles, la perception de péages, de dîmes, de cens et de taxes diverses, souvent en nature, parfois en numéraire.

De son côté, l'abbé Suger, au nom du roi, s'est montré fort généreux envers les prélats et les seigneurs du Midi. Ici encore, le chroniqueur de Morigny renonce à énumérer « la richesse et la variété de ces présents ». Il nous reste à imaginer les bibles précieuses, les encensoirs et les calices d'or, les bagues, les épées, les coupes ciselées, les soieries, les ceintures rehaussées de pierres précieuses... Peu d'objets de cet âge lointain ont échappé à l'usure du temps, aux destructions et à la rapacité des hommes. Encore ceux qui nous restent sont-ils souvent de provenance inconnue.

À cet égard, le « vase de Mitadolus » fait figure d'exception. Exposé aujourd'hui au musée du Louvre, ce flacon de cristal de roche taillé en « nid d'abeilles » a appartenu jusqu'à la Révolution au trésor de l'abbaye de Saint-Denis. Dans un mémoire relatif à son administration abbatiale, Suger indique « que la nouvelle reine [Aliénor], après ses épousailles lors du premier voyage d'Aquitaine, [l']avait offert au seigneur roi Louis et que le roi, par amour, nous [le] donna, et nous aux saints martyrs Nosseigneurs. Nous l'avons très affectueusement affecté au service de la sainte Table pour le Sacrifice ». Certains auteurs du temps soutiennent que le cristal, matière transparente fort précieuse, est de la « glace durcie pendant de nombreuses années ». De style sassanide, cette fiole est l'œuvre d'artisans perses du VI^e ou du VII^e siècle. Suger l'a fait sertir dans une monture de gemmes et d'or, à la base de laquelle a été gravé, en latin : « Aanor son épouse offrit ce vase au roi Louis. Mitadolus à son aïeul, le roi à moi, et Suger aux saints. » Les spécialistes ont longtemps discuté de l'identité de ce mystérieux « Mitadolus ». La plupart s'accordent aujourd'hui à reconnaître en lui un certain Imad al Dawla Abd al Malik, émir de

TABLE

| | |
|---|-----|
| I. PRINCESSE D'AQUITAINE | 7 |
| II. LE LYS ET L'OLIVIER | 21 |
| III. AU PALAIS DE LA CITÉ | 35 |
| IV. L'AMOUR DE LOIN | 51 |
| V. L'AMAZONE AU PIED D'OR | 62 |
| VI. UN DIABLE DE FEMME | 74 |
| VII. LA REINE D'UN JOUR D'AVRIL | 91 |
| VIII. DE L'ESPAGNE À L'ÉCOSSE | 102 |
| IX. RICHE DAME DE RICHE ROI | 119 |
| X. LE SACRE DE LIMOGES | 131 |
| XI. LA PLUS QUE DAME | 142 |
| XII. LA GUERRE SANS AMOUR | 158 |
| XIII. L'AIGLE À L'ALLIANCE BRISÉE | 171 |
| XIV. MORTS ET TRAHISONS | 187 |
| XV. LE TROISIÈME AIGLON | 204 |
| XVI. LA FEMME REVÊTUE DU SOLEIL | 220 |
| XVII. RÉGENTE D'ANGLETERRE | 231 |
| XVIII. PAR LA COLÈRE DE DIEU | 244 |
| XIX. LE LION FOUDROYÉ | 255 |
| XX. LA DAME DE FONTEVRAULT | 273 |
| XXI. FAIR ROSAMOND | 287 |
| XXII. LES FILS DE MÉLUSINE | 299 |
| Arbres généalogiques | 312 |
| Bibliographie | 316 |

